

LYON

## Polémique à Montluc : les fondateurs du mémorial obtiennent gain de cause avant la visite du président de la République

Tatiana VAZQUEZ



*La mémoire des enfants d'Izieu, emprisonnés 24 heures à Montluc avant leur déportation, est encore pour le moment cantonnée dans l'exiguïté local des anciens lavabos situé en rez-de-chaussée du bâtiment cellulaire. Photo Progrès /Tatiana VAZQUEZ*

Il aura fallu 18 mois pour que « le bon sens l'emporte », selon les mots du procureur général, Jean-Olivier Viout. 18 mois pour que lui, et tous ceux qui ont œuvré pour que Montluc reste ce lieu de mémoire et de transmission aux jeunes générations qu'il est depuis son ouverture, se fassent entendre. 18 mois pour faire comprendre que [le nouveau projet de muséographie du site](#) comportait des « dérives incompatibles avec l'esprit universel des fondateurs » du mémorial.

Parmi elles, celle de repenser l'exposition installée dans la salle de réfectoire autour de douze thématiques parmi lesquels la Seconde Guerre mondiale,

donc, l'épuration, la guerre d'Algérie et le FLN, la guillotine, le régime de la prison pour femmes et les manœuvres du GIGN. « Une accumulation de faits historiques étrangers à la période nazie qui serait propre à brouiller la compréhension des scolaires quant à l'objet central de leur visite », s'alarmaient-ils [dès janvier 2022, dans nos colonnes](#).

Parmi elles encore, celle de ne pas donner à la mémoire des enfants juifs de la colonie d'Izieu enfermés à Montluc avant leur déportation, une autre place que celle qu'elle occupe aujourd'hui, [l'exigu réduit des lavabos de l'aile des hommes](#). « Quoi qu'il en coûte, les 44 innocents d'Izieu ont, à jamais, le droit moral à l'évocation de leur martyre au lieu même de leur internement, dans une aile des ateliers (qui devait être transformée en salle pédagogique, ndlr). En décider autrement serait un crime contre l'esprit de fondation du Mémorial », avait martelé dans un discours Bruno Permezel, président de l'association des rescapés de Montluc.

### • « Polémique nuisible à l'intérêt général »

Le Progrès avait été le premier à s'interroger sur le risque de délitement de la mémoire des victimes des politiques d'extermination menées par [Klaus Barbie à Lyon](#) et à faire entendre les craintes de ceux qui ont ferrailé pour la sauvegarder. Ceux-là n'ont rien lâché même quand l'ancienne ministre déléguée en charge de la mémoire et des anciens combattants, Geneviève Darrieussecq, leur a donné tort une première fois. Dans leur sillage, depuis Paris, l'avocat Klarsfeld avait alerté sur les risques de « polémique nuisible à l'intérêt général dans cette période délicate et bien au-delà ».

Localement, des élus ou d'anciens élus s'en étaient mêlés. Philippe Cochet, maire (LR) de Caluire et Michel Noir, ancien maire de Lyon et instigateur du CHRD, avaient rencontré le préfet de l'époque. L'affaire avait atteint les plus hauts sommets de l'État et [Emmanuel Macron avait été avisé, avant sa réélection](#). Pour lui, il « convenait de poursuivre les réflexions avant toute décision ».

Vient-il ce lundi 8 mai en visite à Montluc dire qu'il a arbitré ? Une chose est sûre : selon nos informations, le projet a été réécrit après une réunion sur site, le 19 avril dernier, entre toutes les parties prenantes parmi lesquelles le directeur du cabinet de la nouvelle Secrétaire d'État chargée des Anciens combattants.

Il acte que le projet de création d'une salle pédagogique dans la partie des ateliers où les enfants d'Izieu sont réputés avoir séjourné le soir de leur arrestation est abandonné et que ce lieu deviendra « un espace d'hommage et de transmission entièrement dédié au passage des enfants d'Izieu à Montluc, à leur place dans le procès de Klaus Barbie, aux notions juridiques issues du procès de Nuremberg notamment le crime contre l'humanité et aux leçons à tirer aujourd'hui de ce crime. »

Il acte également que l'exposition permanente, bien que renouvelée, restera centrée sur « la place de Montluc dans la répression et les persécutions nazies et son rôle d'antichambre du système concentrationnaire et génocidaire ».

À la veille de la venue du Président de la République, ni Jean-Olivier Viout, ni Bruno Permezol que certains ont pu accuser de faire « un caprice » ne veulent s'enorgueillir d'avoir « gagné ». « Il n'y a ni perdant, ni gagnant », disent-ils. Seulement le sentiment que « le combat fondamental pour les valeurs a été compris ».